

# CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 9 juillet 2009  
DIEBOLSHEIM – Mairie  
20 heures

## PROCES-VERBAL

Membres en exercice : .....23  
Membres présents : .....16  
Absents excusés : .....7

M. Mohamed EL ARBAOUI donne procuration à Mme Michèle BISCHOFF  
M. Dominique LEHMANN donne procuration à M. Remy SCHENK  
Mme Marianne HORNY-GONIER donne procuration à M. Etienne HARLEPP  
M. Eric KLETHI donne procuration à M. Raymond SIGWALT  
M. Gilbert GEORGES donne procuration à M. Christian HURTER  
M. Jean-Paul ROTH donne procuration à M. Thierry KETTERLIN  
M. Marc-Daniel ROTH donne procuration à Mme Laurence MULLER-BRONN

## ORDRE DU JOUR

- Point 1            **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Séance du 10 juin 2009.  
Approbation du procès-verbal.
- Point 2            **PERISCOLAIRE – Développement du service** - Vers la création d'un  
nouveau site intercommunal ?
- Point 3            **DEVELOPPEMENT LOCAL – ANIMATION DU TERRITOIRE –**  
Organisation du Vélo Gourmand
- Point 4            **DEVELOPPEMENT LOCAL – Demandes de subventions –**  
Football-Club de Rhinau – Société Musique Concorde de Gerstheim.
- Point 5            **AFFAIRES SCOLAIRES – Soutien aux projets pédagogiques** – Projet  
« *Movie and Age* » présenté par l'Ecole élémentaire les Cigognes de  
Gerstheim.
- Point 6            **ASSAINISSEMENT** - Rapport d'activités 2008 du SDEA pour le service  
public de l'assainissement sur le territoire Rhin.
- Point 7            **DIVERS** (communications relatives à l'activité des instances dans lesquelles  
siègent des représentants de la Communauté de Communes, proposition de  
partenariat avec Benfeld TV, accueil touristique petite-enfance...).

Madame la Présidente ouvre la séance et salue les délégués présents ainsi que Monsieur Francis BRAUN, *Directeur de la Maison du Conseil Général à Sélestat*. Elle excuse Monsieur Etienne LEMARIGNIER, *Trésorier*, et présente Madame Marie-Noëlle WEIBEL, *coordonnatrice Petite-enfance et animatrice du RAM*.

### Point 1

**FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Séance du 10 juin 2009 - Approbation du  
procès-verbal.

Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention.

## Point 2

### **PERISCOLAIRE – Développement du service - Vers la création d'un nouveau site intercommunal ?**

Dans le cadre de sa compétence périscolaire, la Communauté de Communes assume depuis la rentrée 2006, le fonctionnement du site périscolaire de Gerstheim installé, comme prévu dès la conception du projet porté par la commune, dans le groupe scolaire les Cigognes. Les locaux sont mis à disposition moyennant convention prévoyant la versement d'une redevance annuelle et d'une participation aux charges de fonctionnement du bâtiment.

Géré par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin par voie de délégation de service public, ce service n'a cessé de monter en puissance et la limite de la capacité d'accueil est atteinte notamment à midi (100 élèves).

De nombreuses familles d'autres communes du territoire ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'un service analogue. Cette demande a pu être vérifiée lors de l'enquête réalisée en mai-juin auprès de l'ensemble des familles. Sont donc concernés des élèves de 4 à 12 ans, fréquentant l'une des écoles maternelles ou primaires du territoire. Se pose la question de la localisation d'un tel service. Pour des raisons de coût et de d'organisation, seule la possibilité d'un second site intercommunal accueillant l'ensemble des enfants des écoles (avec une capacité d'accueil de 100 enfants) a été envisagée par la commission. Bien évidemment, si cette hypothèse devait être confirmée, cela suppose la mise en place d'un service de ramassage et, probablement, une coordination des horaires pratiqués dans les différents établissements.

La Ville de Rhinau, qui compte deux écoles primaires et un potentiel d'élèves intéressés par ce service évalué à près du tiers de la demande exprimée, est en mesure de proposer un site idéalement placé au cœur de ville pour la construction de locaux périscolaires qui devraient compter, au regard des normes en vigueur, environ 600 m<sup>2</sup>.

Dans la mesure où la Communauté de Communes dispose pleinement de la compétence périscolaire et compte tenu du caractère intercommunal affirmé de l'établissement, il paraît évident qu'il appartiendrait à la Communauté de Communes du Rhin d'assumer intégralement la maîtrise d'ouvrage de l'opération puis l'exploitation du service. A l'instar de ce qui a été convenu pour les multi-accueils, le terrain d'assiette nécessaire (environ 12 ares) pourrait être mis gracieusement à disposition par la Ville de Rhinau moyennant la conclusion d'un contrat de bail emphytéotique.

Un investissement de l'ordre d'1,4 million d'euros HT est à prévoir. Les subventions attendues de la CAF (plafonnée à 4 150 €/place) et du Département (taux modulé 23 %) laisse escompter une charge nette de l'ordre de **563 000 €**. Dans l'hypothèse où ce montant serait intégralement couvert par l'emprunt (15 ans à taux fixe de 4 %, coût total des intérêts 186 600 €), l'annuité serait de 49 974 €.

Le coût de fonctionnement brut annuel s'établirait à 153 074 € soit, après versement de la prestation de service CAF (contrat Enfance-Jeunesse), un montant de 76 537 €/an (hors ramassage).

Il ressort de cette simulation sommaire qu'il faudrait compter avec **un coût annuel se situant autour de 175 000 €**, essentiellement en fonctionnement.

Pour information, l'augmentation linéaire de nos quatre taux de 1,5 % a permis de dégager une progression de notre produit fiscal de 112 707,78 €)

Bien évidemment, ces données notamment pour la participation CAF en fonctionnement sont susceptibles d'évoluer... et pas nécessairement dans un sens qui nous serait plus favorable financièrement !

### **L'échéancier pourrait être le suivant :**

- juillet 2009 : décision de principe
- octobre 2009 : approbation du programme et décision de recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage (CAUE ??)
- décembre 2009 : lancement appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre
- avril 2009 : notification du choix au cabinet retenu
- sept. 2010 : validation de l'avant projet sommaire
- novembre 2010 : validation de l'avant-projet détaillé
- janvier 2011 : validation du projet-préparation des pièces de marché
- mars 2011 : lancement de l'appel d'offres
- juin 2011 : notification des marchés
- sept.2011 : début des travaux
- mars 2013 : réception et mise en service du bâtiment.

**Après délibération, le Conseil de Communauté décide d'approuver, à l'unanimité, le principe de mise en œuvre d'un programme de construction et d'exploitation d'un nouveau site périscolaire de 100 places à Rhinau.**

### **Point 3**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – ANIMATION DU TERRITOIRE – Organisation du Vélo Gourmand**

Madame Laurence MULLER-BRONN rappelle le principe de cette manifestation originale qui doit être emblématique de notre territoire. Elle appelle l'ensemble des élus à prendre leur part à son organisation pour que cette nouvelle édition confirme les succès obtenus les dernières années. D'ores et déjà les équipes pour Daubensand, Gerstheim et Diebolsheim sont constituées.

Monsieur Bertrand ANDNA détaille le circuit, sensiblement le même que l'année dernière mais dans le sens inverse. Un ultime repérage sera effectué par Messieurs ANDNA et KLETHI avec les membres du Vélo Club Evasion.

L'apéritif sera servi à Rhinau, l'entrée à Daubensand, le plat de résistance à Gerstheim et le dessert au club-house de Diebolsheim-Friesenheim.

La participation à cette manifestation sera limitée à 200 personnes, réparties en 7 groupes. Madame Laurence MULLER-BRONN indique qu'une signalétique spécifique sera mise en avant pour bien identifier ce « vélo gourmand ».

### **Point 4.1**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – AIDE A LA LICENCE SPORTIVE – Demande de subvention formée par le Football-Club de Rhinau.**

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif d'aide à la licence.

L'Association Football-Club de Rhinau a formé une demande de soutien au titre de la saison 2007/2008. Soixante trois jeunes sont concernés.

Cette demande est recevable au regard du dispositif arrêté. Une aide de 7,62 € par jeune peut être versée.

**Après délibération, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité de verser à l'Association Football-Club de Rhinau le montant de 480,06 € au titre de l'aide à la licence.**

#### Point 4.2

**DEVELOPPEMENT LOCAL – SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS** – Demande de subvention formée par la Société de Musique Concorde de Gerstheim.

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif d'aide aux associations et de soutien à la pratique socio-culturelle ou socio-éducative des jeunes.

La société de Musique Concorde a formé une demande de soutien à ce titre. Vingt et un jeunes, fréquentant l'école de Musique, sont concernés.

Cette demande est recevable au regard du dispositif arrêté.

**Après délibération, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 160,02 € (21 x 7,62 €) à la société de Musique Concorde au titre du soutien à la pratique socio-culturelle ou socio-éducative des jeunes.**

#### Point 5

**AFFAIRES SCOLAIRES – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES ETABLISSEMENTS** – Demande de subvention formée par l'Ecole élémentaire Les Cigognes de Gerstheim.

Par délibération adoptée le 23 mars 2006, le Conseil de Communauté a mis en place un dispositif de soutien aux projets pédagogiques mis en œuvre par les établissements scolaires du territoire.

Une demande a été formée par l'école primaire Les Cigognes de Gerstheim pour un projet intitulé « *Movie and Age* » - Mise en scène d'un conte médiéval et réalisation d'une animation vidéo. Un montant de 647 € est sollicité sur un budget total de 1 614 €.

**Ce projet répond totalement aux critères d'intervention fixés (notamment la coopération entre deux établissements scolaires puisque l'école élémentaire de Rhinau Schmalau est également partie prenante).**

**Après délibération, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 647 € à l'école élémentaire Les Cigognes de Gerstheim.**

#### Point 6

**ASSAINISSEMENT** - Rapport d'activités 2008 du SDEA pour le service public de l'assainissement sur le territoire Rhin.

Il est pris acte de la communication du Rapport d'activités 2008 du SDEA pour le service public de l'assainissement sur le territoire Rhin dont un exemplaire a été transmis à chacun des élus avec l'envoi de la convocation.

#### Point 7

**DIVERS** (Communications relatives à l'activité des instances dans lesquelles siègent des représentants de la Communauté de Communes...).

Monsieur Thierry KETTERLIN rend compte de la dernière réunion du Groupement Local Transfrontalier Vis-à-Vis qui s'est tenue à Benfeld. Il indique que l'étude de faisabilité d'un nouveau pont sur le Rhin se poursuit. Une étude d'impact sera présentée ainsi que des préconisations courant printemps 2010. Par ailleurs, un tournoi transfrontalier de handball sera organisé à Kogenheim le 12 septembre prochain.

Monsieur André KLUMB indique qu'une étude de zonage pour épandage des boues est en cours. Peu de surfaces sont recensées et l'idée de créer une plateforme de compostage à Marckolsheim a été émise.

Les prochaines réunions de Conseil de Communauté sont fixées au  
10 septembre à Friesenheim à 20h30  
12 novembre à Rhinau  
10 décembre à Obenheim.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h35.

*Lu et approuvé,*

**La Présidente,**  
Danièle MEYER :

**Les Vice-Présidents,**

André  
KLUMB:

Marianne  
HORNY-GONIER:

Laurence  
MULLER-BRONN:  
*absente*

Jean-Jacques  
SIEGEL:

**Les membres,**

Bertrand ANDNA :

Michèle BISCHOFF :

René DEMANGE :

Mohamed EL ARBAOUI :  
*absent*

Valérie FUCHS :

Gilbert GEORGES:  
*absent*

Etienne HARLEPP :

Hubert HATSCH :

Christian HURTHER :

Thierry KETTERLIN :

Eric KLETHI :  
*absent*

Dominique LEHMANN :  
*absent*

Claudine MEYER :

Patricia NOVI :

Marc-Daniel ROTH :  
*absent*

Jean-Paul ROTH :  
*absent*

Rémy SCHENK :

Raymond SIEGWALT: